



COMPTE-RENDU SUCCINCT DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 SEPTEMBRE 2021

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Michel GUILLARD, Maire.

Les décisions prises par le Conseil :

- Approbation du **pacte de gouvernance** de la Communauté de Communes Estuaire et Sillon
- Approbation de **la modification des statuts** de la Communauté de Communes Estuaire et Sillon
- Approbation **du programme des travaux de rénovation énergétique du groupe scolaire Jules VERNE et de la Mairie** pour un montant global de 586 137 € HT, programme pour lequel la commune a obtenu une subvention de 367 141,20 €
- Attribution du **marché de maîtrise d'œuvre « rénovation énergétique des bâtiments publics » à l'entreprise PEP's Architecture** pour un montant de 57 596 € HT
- Validation d'une convention avec le SYDELA concernant **une étude géothermie dans le cadre du projet de rénovation énergétique du groupe scolaire**
- Engagement de la démarche d'**adressage des hameaux pour déploiement de la fibre**
- Vente de **la parcelle C2473, Impasse du Coteau**
- Régularisation **cadastrale à Vérac et approbation d'une convention de servitude de tréfonds**
- Validation d'une convention avec l'Education Nationale pour **l'équipement numérique du groupe scolaire Jules Verne** avec obtention d'une subvention de 15 341,25 €
- Validation d'une convention de PUP (Projet Urbain Partenarial) avec la CCES concernant la **prise en charge du déploiement des réseaux sur le secteur de La Touche Basse**
- Approbation du **coût d'un élève pour l'année 2020** et autorisation à signer la convention avec l'OGEC
- Limitation à **50 % de l'exonération de deux ans en faveur des constructions nouvelles** à usage d'habitation dans le cadre de la réforme de la taxe d'habitation à l'exception des constructions avec prêts aidés de l'état
- Ajustement de la **participation au FSL (Fond Solidarité Logement)** à 263,65 €
- Vote **des tarifs Celtomania** à 8 € le tarif général et 4 € le tarif réduit

Informations :

Monsieur le Maire a fait connaître au conseil municipal les décisions ci-après, prises dans le cadre de ses délégations attribuées par le conseil :

- Signature d'un devis de 25 244,56 € pour l'achat d'un **fourgon électrique de type Peugeot Expert** pour les services techniques
- Signature d'un devis de 4 223,27 € avec le SYDELA pour la **fourniture et la mise en place de 9 horloges astronomiques** sur les réseaux d'éclairage publique qui n'en étaient pas équipés
- **L'enquête publique concernant le PLU aura lieu du 4 octobre au 4 novembre 2021** inclus, des permanences auront lieu en mairie sans rdv et un registre sera mis à disposition de la population.
- Les **Journées Européennes du Patrimoine ont vu 852 visiteurs** découvrir l'avancée des travaux sur le site de l'abbaye de Blanche-Couronne.

-Des ateliers d'initiation au numérique auront lieu en mairie de La Chapelle-Launay du 7 octobre au 9 décembre à raison d'un après-midi par semaine les jeudis. Des tablettes seront mises à disposition.

-La consultation sur les horaires de la mairie a vu la 3^{ème} proposition recueillir le plus de vote. Il s'agit des horaires avec fermeture 2 après-midis dans la semaine (mardis et jeudis) et extension de l'amplitude d'ouverture jusqu'à 18h les lundis, mercredis et vendredis.